

Compte rendu du Comité de Pilotage

Projet « Restauration de l’Autorité de l’Etat et Accès à la Justice au Nord du Mali » ;

Et

Projet « Renforcement des capacités opérationnelles de l’Ecole Nationale de Police de Bamako (ENP) ».

Bamako le 15 avril 2016

Introduction :

L'an deux mil seize et le 15 avril, s'est tenue dans la salle de conférence du Programme des Nations Unies pour le Développement « PNUD », la première session du Comité de Pilotage des Projets : « Restauration de l'Autorité de l'Etat et Accès à la Justice au Nord du Mali » et « Renforcement des capacités opérationnelles de l'Ecole Nationale de Police de Bamako (ENP) ».

La séance était présidée par le Directeur de Programme par intérim du PNUD, Mr Justin SINGBO, avec à ses côtés, le représentant du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale. Les partenaires techniques et financiers et les ministères techniques membres du comité ont tous honoré de leur présence à la rencontre, à l'exception du représentant de l'ambassade du royaume de Norvège, basé à Accra, empêché (voir la liste de présence en annexe).

Ordre du jour

L'ordre du jour portait sur :

- Examen et Approbation du rapport annuel d'activité 2014/2015,
- Examen et Approbation du Plan de Travail et du Budget 2016,
- Divers.

Le projet d'ordre du jour est validé sans amendement et la méthodologie adoptée fut celle de faire les différentes présentations, puis d'ouvrir le débat sur les questions d'éclaircissement, de contributions et de formulation des recommandations.

I. Déroulement de la réunion :

Après les salutations d'usage du Président de Séance, la réunion proprement dite a démarré avec les mots introductifs de la chef de l'Unité Gouvernance. Cette introduction a permis de placer la réunion dans son contexte et de rappeler le processus de formulation des deux projets.

Ensuite, le coordinateur du programme a procédé aux différentes présentations conformément à l'ordre du jour. Ces présentations se sont focalisées sur les réalisations, l'état de mobilisation des ressources, la situation d'exécution, les contraintes, les enjeux et les difficultés majeures intervenues au cours de la mise en œuvre des activités, et enfin les perspectives.

II- Examen et Approbation du rapport annuel d'activité 2014/2015:

Les membres du comité de pilotage ont suivi avec un grand intérêt la présentation très détaillée des résultats des deux projets.

a) Projet « Restauration de l'Autorité de l'Etat et Accès à la Justice au Nord Mali »

Le bilan ainsi présenté fait état de la réhabilitation et de la reconstruction de 42 infrastructures dans le domaine de la justice, de l'administration centrale et pénitentiaire, des collectivités locales dans les régions de Mopti, de Tombouctou, du district de Bamako et leur équipement en fournitures, mobiliers de bureau, matériels informatiques, de maintien de l'ordre, moyens de communication (radio), véhicules, moto-ambulance, matériels et équipements médicaux, consommables de bureau, etc. Au 31 mars 2016, le niveau de réalisation financière s'élève à USD 3 396 024 au titre des diverses activités du projet.

Les formations des agents de sécurité et de la chaîne pénale ont été conduites en collaboration avec les sections UNPOL (Police des Nations Unies) et SAJP (Section des Affaires Juridiques et Pénitentiaires) de la MINUSMA. Aussi, le processus pour le démarrage des travaux dans la région de Gao a été souligné. L'appui aux associations pour la relance des activités économiques et la résilience a été faite à travers le financement Norvégien de 5 microprojets à Tombouctou et 5 autres en cours dans la région de Mopti. Les partenaires dont les ressources ont permis l'atteinte de ces résultats sont les Pays bas, la Norvège et le PNUD.

Par ailleurs, il faut retenir que les fonds du Trust fund de la Minusma sont attendus depuis 2014 par le PNUD pour le démarrage de certains travaux ciblés au Nord. Le bilan souligne un besoin de financement à hauteur d'USD 6 millions.

L'examen de ce 1er point de l'ordre du jour a soulevé quelques questions et remarques de fond et de forme dont les plus pertinentes se rapportent à la synergie d'action entre les partenaires, la collaboration avec les services techniques dans les zones du projet, les raisons du retard de mise à disposition des ressources du Trust Fund/MINUSMA.

Le représentant du ministère de la justice a formulé une doléance pour la mise à disposition de la liste exclusive des interventions des infrastructures judiciaires, les types d'action menée (réhabilitation/construction/extension/équipements) et le coût unitaire de chaque réalisation (en F CFA).

b) Projet « Renforcement des capacités opérationnelles de l'Ecole Nationale de Police de Bamako »

Financé par le gouvernement et le peuple du Japon, le bilan du projet présente une évolution des travaux de réhabilitation à hauteur de 35%, la fin prévisionnelle étant pour décembre 2016. Les volets Equipements et Formations (continue et initiale) ont une évolution positive. Un point qui a retenu l'attention des membres du comité est le manque de ressources pour la réhabilitation de certains bâtiments et l'équipement de la nouvelle infirmerie de l'école nationale de police qui est en cours de réhabilitation. En effet, 4 millions USD ont été reçus par le PNUD sur un budget de 4.5 Millions de dollar, dû au taux de change entre le dollar et le Yen. USD 1 280 220 ont été dépensés au titre des travaux, des équipements et de la formation.

III- Examen et Approbation du Plan de Travail annuel jusqu'en décembre 2016 :

« Restauration de l'autorité de l'Etat et accès à la justice dans le Nord du Mali »

L'introduction de ce deuxième point de l'ordre du jour porte sur les perspectives en 2016. Les actions à venir se focalisent sur la poursuite des travaux en cours et le démarrage d'autres dans les régions de Kidal, Gao et ceux des centres d'accès au droit et à la justice des régions de Mopti, Gao, Tombouctou.

Dans la perspective d'intervention dans les zones de Bourem et Ménaka, le projet envisage une stratégie alternative pour pallier au problème d'affectation des staffs UN sur ces sites. Ainsi, la contractualisation avec une structure privée (bureau d'études et de contrôle) pourrait être une solution à cet obstacle afin d'assurer le suivi et le contrôle des travaux. Cela n'exclut pas les missions périodiques de contrôle du projet en fonction de la situation sécuritaire (selon les Règles et Procédures du département de la sécurité des Nations Unies). USD 6 032 148 ont été programmés pour le PTA 2016.

« Renforcement des capacités opérationnelles de l'Ecole Nationale de Police de Bamako »

L'examen du point portant sur le plan de travail et le Budget a permis d'identifier des gaps dont la mobilisation est nécessaire pour l'opérationnalisation de l'infirmerie de la police nationale et la mise en œuvre des activités du projet. Le projet tiendra compte de l'accueil par l'école en juillet 2016 de 2200 policiers en formation. USD 3 057 663 représentant le reliquat du budget seront dépensés avant fin décembre 2016.

A l'issue des différentes présentations, les débats ont été ouverts. Il s'est agi principalement de contributions et d'encouragement de l'équipe pour la mobilisation des ressources complémentaires pour combler le GAP de financement au niveau des deux projets. Certaines préoccupations relèvent du domaine des recommandations qui ont été reflétés au **point IV**.

IV- RECOMMANDATIONS :

Projet « Restauration de l’Autorité de l’Etat et Accès à la Justice au Nord du Mali »

Au terme des travaux du Comité de Pilotage, il a été recommandé de :

- ❖ Produire à l’attention du ministère de la justice, un rapport détaillant les différentes réalisations faites dans le domaine de la justice par le projet tout en précisant le type, la localisation et leur coût en CFA ;
- ❖ Continuer les efforts de mobilisation de fonds auprès des bailleurs pour le financement de l’ensemble des activités prévues des deux projets ;
- ❖ Rapprocher les partenaires impliqués dans les réhabilitations (UNPOL/MINUSMA) afin d’avoir une synergie sur le terrain, dans le seul but d’optimiser les ressources et d’éviter les doublons ;
- ❖ Mise en place d’un comité technique qui devra siéger avant la réunion prochaine du comité de pilotage dont la mission est d’assurer un suivi rapproché de la mise en œuvre des projets. Sa fréquence et sa composition seront déterminées par une lettre y afférente ;

« Renforcement des capacités opérationnelles de l’Ecole Nationale de Police de Bamako »

Le Comité a fortement encouragé le PNUD à mobiliser les ressources supplémentaires avec les autres intervenants du secteur de la sécurité pour la réalisation de l’ensemble des travaux prévus y compris l’équipement de l’infirmierie de l’Ecole nationale de Police.

V- Divers :

A l’unanimité, les membres du comité présents ont exprimé leur satisfaction par rapport à la tenue du comité de pilotage. Ainsi, la représentante de l’Ambassade du Japon a mentionné l’amélioration de la communication entre le PNUD et le JICA tout en souhaitant une bonne continuation des travaux en cours.

En outre, le comité a pris bonne de la collaboration entre les services techniques de l’état et les deux projets dans les différents domaines d’activité et souhaité qu’elle puisse continuer dans ce sens.

Le Comité a exprimé sa satisfaction quant à la qualité des documents préparés, et félicité l’équipe pour le travail de qualité abattu.

VI- Clôture :

Sous réserve de la prise en compte des amendements formulés, le Comité a approuvé et validé à l'unanimité les rapports d'activité et les Plans de travail 2016 des deux projets.

La réunion s'est terminée par la mention de satisfaction du ministère des affaires étrangères et de la coopération internationale qui a salué les efforts du PNUD et des partenaires à travers la mise en œuvre de ces deux projets. Les partenaires financiers ainsi que les ministères techniques et la MINUSMA ont tous remercié le PNUD de l'organisation de cette réunion et l'ont encouragé à maintenir cet espace d'information et d'échange entre les différentes parties prenantes. La réunion a définitivement pris fin sur les mots de remerciements du président de séance pour la qualité des débats.

Fait à Bamako le 15/ 04/2016

Secrétaire de séance

Isack DOLO
Expert Suivi & Evaluation
Projet RAEAJ

Président de séance

Justin SINGBO,
Directeur Pays Adjoint/P

Annexe : Liste de Participants :

N° d'ordre	Prénoms et Noms	Structures	Téléphone
1	Singbo Justin	PNUD	75995451
2	Fatimata OSSADE TRAORE	PNUD	76058014
3	Seydou CISSE	MAECIA/DCM	69605331
4	Ismaila DEH	Ministère Sécurité	66730676
5	Sidy DOUCOURE	Ministère Administration Territoriale	76011687
6	Hitomi ISHIDA	Ambassade du Japon	66753378
7	Roelof Haveman	Ambassade des Pays Bas	75999111
8	Bazanni DEMBELE	CPS/Secteur justice	78108503
9	Saidi Moncef	Chef section Formation MINUSMA	94951689
10	Kitoko Henriette	Piliéd Dev UNPOL MINUSMA	94951554
11	Sanon Diakaria	Piliéd Dev UNPOL MINUSMA	63630344
12	Mamy SYLLA	Directeur Ecole Nationale de Police	76458052
13	NDAO Assane GUEYE	Piliéd Dev UNPOL MINUSMA	94448351
14	Maina O BAGALE	PNUD/PRAEAJ	71493011
15	Isack DOLO	PNUD/PRAEAJ	66912041
16	Hawa DIALLO TOURE	PNUD/PRAEAJ	76244748
17	Taibatou TB	PNUD/PRAEAJ	76460810